



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 25 – 20 août 2021

Faits marquants

Élargissement de l'accès à la vaccination : Le 18 août, le Conseil fédéral a proposé l'ouverture de la vaccination en Suisse (i) aux Suisses de l'étranger ne disposant pas d'assurance maladie obligatoire en Suisse, et aux membres de leur famille proche (conjoint, enfants, parents, beaux-parents vivant dans le même ménage) ; (ii) ainsi qu'aux travailleurs frontaliers en Suisse ne disposant pas d'assurance maladie obligatoire. Les coûts de la vaccination des travailleurs frontaliers seraient pris en charge par la Confédération. Une consultation des cantons et des partenaires sociaux est en cours. Le Conseil fédéral prendra sa décision définitive le 25 août.

Covid-19

Situation sanitaire, le 20 août à 13h :

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 20 août	752 761	10 447
Jeudi 19 août	750 186	10 441
Mercredi 18 août	750 168	10 441
Mardi 17 août	748 474	10 440

Vaccination : Au 17 août, 50,1% de la population suisse (4,3 M de personnes) était entièrement vaccinée contre le Coronavirus.

Le conseiller fédéral en charge de la Santé Alain Berset appelle les milieux économiques à s'engager davantage en faveur de la promotion de la vaccination.

Soutien économique au secteur des transports : Le 11 août, le Conseil fédéral a proposé un deuxième paquet de mesures pour soutenir les transports publics affectés par une baisse importante de la demande en lien avec la crise du Covid-19. Il souhaite prolonger les mesures mises en place par la loi fédérale du 25 septembre 2020 relative au soutien des transports publics : (i) couverture du déficit des entreprises de transport régional de voyageurs en 2022 par la Confédération et les cantons ; (ii) extension jusqu'à fin juin 2021 de la possibilité pour la Confédération de verser des indemnités pour compenser les pertes dans le transport local ; et (iii) extension jusqu'à fin juin 2021 de la possibilité pour la Confédération de participer au financement du transport touristique. L'allocation d'un soutien financier additionnel de 25 M CHF au transport de marchandises est également proposée. En revanche, le Conseil fédéral n'estime pas nécessaire de fournir une aide directe au transport grandes lignes des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF).

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 19/08	Var. vs 12/08
EUR/CHF	1,071	-1,1%
USD/CHF	0,916	-0,7%
SMI	12 403,580	-0,2%
Taux 10a	-0,39	-1pb

Conséquences du Covid-19 sur la consommation des ménages : Dans sa dernière enquête sur le budget des ménages, l'Office fédéral de la statistique (OFS) montre comment les restrictions économiques et sociales ont affecté les comportements de consommation des ménages suisses. Au 2ème trimestre 2020, les dépenses des ménages dans le secteur de l'hôtellerie-restauration se sont réduites de plus de moitié par rapport à la moyenne des années précédentes ; et de près de deux tiers s'agissant des repas dans les restaurants, les cafés et les bars. En revanche, la consommation de produits alimentaires et de boissons non alcoolisées a augmenté de +13%. Dans le domaine des loisirs et de la culture, la baisse des dépenses des ménages atteint -38%.

Economie

Finances publiques : Le 18 août, le Conseil fédéral a soumis au Parlement une demande de crédits supplémentaires pour le budget 2021 d'un montant total de 411 M CHF. Sur cette enveloppe, 233 M CHF seraient affectés au financement du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) et 164 M CHF seraient dédiés aux mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19, notamment pour couvrir des dépenses additionnelles de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Commerce extérieur : D'après l'administration fédérale des douanes, au mois de juillet 2021, les exportations de biens de la Suisse ont stagné (+0,1% par rapport au mois de juin) tandis que les importations ont augmenté de +1,7%. Sur le plan géographique, les exportations vers l'Europe se sont notablement accrues (+5,1%), de même que les importations (+3%). En termes sectoriels, les exportations horlogères et d'instruments de précision poursuivent sur leur lancée, le commerce d'articles de bijouterie et de joaillerie a augmenté dans les deux sens, et la croissance des livraisons de médicaments a été la première contributrice à la hausse des importations.

Secteur financier

Finance durable : Le 18 août, le Conseil fédéral a adopté les lignes directrices du futur « rapport climatique » que les grandes entreprises suisses seront tenues d'établir à partir de 2024. Ce rapport (i) serait présenté par les sociétés ouvertes au public, les banques et les assurances à partir de 500 employés, dont le total du bilan dépasse 20 M CHF ou dont le chiffre d'affaires est supérieur à 40 M CHF ; (ii) présenterait le risque financier encouru par une entreprise en raison de ses activités liées au climat ; et (iii) détaillerait les effets de son activité commerciale sur le climat ou l'environnement. Le Département fédéral des Finances (DFF) est chargé de préparer un projet d'ordonnance, qui sera ensuite soumis à consultation.

Secteurs non financiers

Energie : Le fournisseur d'énergie Axpo a lancé la construction de la future plus grande centrale photovoltaïque alpine sur le barrage de Mutsee dans le canton de Glaris. Composée de 5.000 modules solaires, elle affichera une puissance de 2,2 mégawatts.

Industrie : Selon l'Office fédéral de la statistique, la production du secteur secondaire a augmenté de +14% au 2ème trimestre 2021 en glissement annuel. Les chiffres d'affaires ont bondi de +16% sur la même période.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Christian GIANELLA
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Antoine BOCOgnano

Pour s'abonner : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay